**Proposition pour « Introduction à la politique européenne »**

**Voici ce que je compte faire au moins. Les enseignants qui auraient besoin que j’explique autre chose peuvent le faire savoir à :** [**alain@lipietz.net**](mailto:alain@lipietz.net)

***Préambule : l’Union européenne n’est pas le Conseil de l’Europe, la Cour de Luxembourg n’est pas la Cour de Strasbourg*.**

1. **Instruction civique.**

*Les 3 pouvoirs*

- Législatif (Conseil, Parlement)

- Exécutif (Commission)

- Judiciaire (Cour de Luxembourg)

Comparaison avec la France

*Le processus législatif*

Notions de compétence et de codécision, existence de traités d’ordre supérieur (internationaux). Transposition directe ou indirecte en droit national (Règlement / directive). Cas de la législation environnementale. Exple : la (non)taxation du kérosène.

Préparation : Livre blanc, Livre vert, lobbys

Négociation : Trilogue

Mise en œuvre administrative (comitologie)

1. **Retour d’expérience**

(10 ans eurodéputé)

*La vie d’eurodep*

Groupes, commissions, délégations, plénière.  
Assistant.e.s et collaborateurs/trices

*La négociation*

Majorité, unanimité, *cross retaliation*

Rapport de force PE/Conseil

Poids de l’Allemagne (et de ses grandes coalitions)

*Différences culturelles*

Ancienneté de l’Etat (ou pas) : France et UK / les autres

Ancienneté et profondeur de la démocratie libérale : Pays Bas et UK / les autres

Passé impérial (ou pas) : Pays Bas, UK, France, Espagne, Portugal, Danemark/ les autres

Common Law/ Civil Law : UK, Chypre, Malte /les autres

Droit romain /droit germanique (loi / contrat)  : Sud et Cour de Luxembourg / le Nord

Les Pays d’Europe Centrale et Orientale : anticommunisme, antisémitisme, droits reproductifs des femmes, etc

Etc, etc